



Commune de Chavannes-de-Bogis

MUNICIPALITE

Tél. 022 960 75 00

Fax 022 960 75 05

chavannes-de-bogis@bluewin.ch

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2022

Demande de crédit de CHF 95'000.00 pour la rénovation du cimetière

Responsable du dossier : Chantal Michel

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le cimetière a été construit en 1874, à l'époque il se situait à l'extrémité est du village, au milieu des champs. De nos jours, il se situe entre deux zones d'habitation, le long du chemin du Jura.

Le mur d'enceinte est composé de pierres non taillées mises en place dans la masse du mur par empilement, liées entre elles par du mortier. Dans les années 1970, il a été agrandi du côté Genève où un nouveau mur en brique recouvert de crépi a remplacé l'ancien. Depuis lors, il n'a subi aucun travail de réfection hormis la construction d'un colombarium en 2008.

A ce jour, l'esthétique générale donne plutôt l'impression d'un lieu peu entretenu comme on peut le voir sur les photos ci-dessous : le mur est sale et s'effrite à de nombreux endroits, les arbres de l'entrée sont malades, les plantations et le gazon à l'intérieur sont en piteux état. C'est pourquoi la Municipalité s'est penchée sur un projet de rénovation et réaménagement afin notamment de le rendre plus accueillant pour les familles, parents et amis.



Arbres malades





Point d'eau à réaménager

Cette demande de crédit concerne l'entier des coûts des travaux.

2. Description des travaux prévus

Le projet doit permettre de répondre aux objectifs fixés par la Municipalité, soit :

- Rénovation des murs (intérieur et extérieur) :
 - Nettoyage et piquage
 - Crépissage en 3 phases : couche d'accrochage, couche d'égalisation puis couche de finition.
 - Création d'une tranchée de drainage de 30 centimètres le long du mur extérieur
- Création d'un espace aménagé pour le container à déchets
- Réfection du point d'eau de l'entrée
- Abattage d'arbres et d'arbustes vieillissants au profit d'une nouvelle identité végétale
- Replantation de plusieurs strates de végétation : arbres et arbustes, vivaces, etc ...

Le cimetière restera accessible durant les travaux et tout sera mis en œuvre pour protéger le columbarium et les tombes.

3. Coût des travaux

Ceux-ci ont été établis sur la base de devis reçus de plusieurs entreprises :

Installation du chantier et rénovation des murs	CHF	83'000.00
Réfection du point d'eau et espace du container	CHF	4'000.00
Plantations	CHF	6'000.00
Divers et imprévus	CHF	2'000.00
Total TTC	CHF	95'000.00

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavannes-de-Bogis

- Vu** le préavis municipal N° 3/22 relatif à une demande de crédit de CH 95'000.00 pour la rénovation du cimetière
- Oùï** le rapport de la commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- Décide**
1. d'accorder à la Municipalité le crédit demandé pour la rénovation du cimetière
 2. d'effectuer un amortissement par le biais des réserves « constructions futures ».

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 mars 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Alain BARRAUD
Syndic



Sabrina GALASSO
Secrétaire municipale